

## **Fiche-Bilan : les programmes français, britanniques et américains pour la paix en Afrique et la perspective européenne mars 2005**

### **Que sont l'ACRI et l'ACOTA (Etats-Unis) ?**

L'initiative de Réponse aux Crises Africaines (ACRI) a été fondée en 1997 pour une durée de cinq ans et remplacée à son terme par l'Aide et Entraînement aux Opérations de Crises Africaines (ACOTA). Coordonné par le commandement européen de l'armée américaine (US-Eucom), l'ACRI-ACOTA vise à constituer une force africaine de paix de A à Z. De juillet 1997 à mai 2000, l'ACRI a organisé la formation de bataillons (entre 800 et 1 000 hommes) au Sénégal, en Ouganda, au Malawi, au Mali, au Ghana, au Bénin et en Côte d'Ivoire ; le département d'Etat a fourni à plus de 8 000 hommes des équipements légers (générateurs électriques, véhicules, détecteurs de mines, matériel de vision nocturne...) et des instruments de communication. Ce programme a bénéficié de 15 millions de dollars par an depuis 2001. Washington, de plus en plus impliqué en Afrique, a réagi aux critiques envers l'ACRI en dotant l'ACOTA d'une force de combat. Celle-ci dispose d'un volet « entraînement » conçu pour développer des compétences militaires simples, renforcer la formation au combat et accroître les capacités des états-majors. Les principes en sont : standardisation, interopérabilité, formation des instructeurs, transparence, soutien et travail d'équipe. Au contraire de RECAMP, les pays bénéficiaires du programme sont le résultat d'une sélection. La stratégie consiste à faire bénéficier des zones particulièrement visées de programmes d'assistance militaire (Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte ; Sénégal, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad ; Kenya), à s'implanter militairement pour contrôler le Golfe de Guinée et l'entrée de la Mer Rouge (bases de Sao Tomé et Djibouti) et à prolonger l'entente avec l'Afrique du Sud.<sup>1</sup>

### **Que sont les BPST, les troupes britanniques de soutien de la paix ?**

Les BPST sont une composante de l'initiative interministérielle « African Conflict Prevention Pool » (ACPP) qui a débuté en 2001 pour limiter les conflits en Afrique sub-Saharienne. L'ACPP dispose de fonds « modestes » (pourtant à hauteur de £60m) selon les termes officiels et agit en quatre zones centrées autour des foyers de crises et des traditionnels alliés britanniques : à l'Ouest, Sierra Leone, Nigeria, Ghana ; à l'Est, le Soudan, l'Erythrée, l'Ouganda, la Somalie et l'Ethiopie ; vers les Grands Lacs, la RDC et le Burundi ; enfin au Sud, l'Angola, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud. Les Britanniques se déploient moins et envoient peu d'aide « en nature » mais financent beaucoup les missions africaines de paix, notamment dans les pays anglophones. Quant aux BPST, ils ont pour objectif de former 17 000 soldats africains, issus en particulier des pays anglophones puissants (Ghana, Nigeria, Afrique du Sud). Outre des activités classiques de maintien de la paix, les BPST contribuent au contrôle des armes légères (1), afin d'en prévenir la prolifération, et aux programmes de destruction d'armes ; ils collaborent à la sauvegarde, à la gestion et à la surveillance de l'exploitation de ressources minérales et naturelles (2) dont la vente finance les conflits et ne bénéficie pas à la population ; et ils poussent vers des stratégies post-conflit (3) proche du modèle sud-africain (justice, réconciliation, réintégration).<sup>2</sup>

### **Qu'est ce que le RECAMP (France) ?**

Depuis 1997, le concept RECAMP (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) a été mis en application par le Ministère de la Défense ; venant en complément du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) mené par l'UA, RECAMP aide les pays

<sup>1</sup> <http://www.africaaction.org/docs03/mil0303.htm>  
<http://www.monde-diplomatique.fr/2004/07/ABRAMOVICI/11376>  
<http://usinfo.state.gov/regional/af/security/french/f4101503.htm>

<sup>2</sup> <http://www.fco.gov.uk/servlet/Front?pagename=OpenMarket/Xcelerate/ShowPage&c=Page&cid=109423639608>

africains qui désirent assurer eux-mêmes progressivement la sécurité du continent (principalement prévention, gestion et résolution des conflits), sous l'égide de l'ONU. Le programme s'articule autour de trois axes : **la formation (initiale et continue)**, en liaison avec l'ONU, dans des savoir-faire relevant exclusivement du domaine du maintien de la paix. Les écoles françaises et des établissements partenaires servent de cadre à ces formations (entre 1500 et 2000 militaires formés), dispensées par des détachements des forces françaises pré-positionnées en Afrique ; **l'entraînement**, dont les exercices (réunissant plusieurs centaines de soldats) changent de région tous les 2 ans coûtent 10 millions chacun et ont pour but des résultats à long terme et la coopération avec des acteurs civils (séminaire politique de 200 participants) ; et enfin, **l'équipement**, fourni par l'armée française et pré-positionné, qui est contrôlé régulièrement afin d'en éviter la dispersion, ce qui était un des problèmes observés avant la révision de RECAMP en 2001. RECAMP s'inscrit donc résolument en soutien des quatre organisations sous-régionales (CEDEAO, la CEEAC, la SADC et l'IGAD), impliquées dans chaque coopération France-UA. En conséquence, des « opérations autorisées » (mandat de l'ONU, de l'UA ou d'une OSR), menées par des Etats africains, verront le jour pour entretenir ou rétablir la paix sur le continent. L'objectif vis-à-vis de ces pays n'est clairement pas la substitution mais **l'aide et l'accompagnement**. L'engagement de la France, à titre individuel, pourrait à terme se révéler dégressif.

### **Quelles idées cardinales peuvent inspirer l'assistance militaire européenne vis à vis de l'Afrique ?**

Comme la Commission finance toujours plus d'organismes de résolution des conflits, tels que les services de la CEDEAO, un projet mené par le binôme franco-britannique pourrait lui convenir. Il respecterait les engagements pris (à Lomé puis à Cotonou) par l'Union Européenne envers l'Union Africaine de ne plus interférer militairement et politiquement en Afrique. Malgré une rivalité historique sur le continent, le Royaume-Uni et la France pourraient, dans l'esprit des accords de **Saint Malo et s'ils s'accordent sur les fins d'un tel projet** (complément ou concurrent de l'ACOTA ?), collaborer à l'intérieur d'un programme européen de paix pour l'Afrique. RECAMP et BPST présentent plusieurs *points communs* : ils s'ajoutent à des politiques nationales pour le développement du continent, ils prennent comme **objectif premier la prévention et la résolution des conflits** grâce à la formation et l'exercice plurinationale, ils fournissent une **assistance temporaire en équipement** aux forces locales,... Ils offrent aussi des *complémentarités* : ils couvrent **des zones géographiques complémentaires** et des **volets distincts**, que ce soit chez RECAMP les cycles régionaux d'entraînement et de coordination et la fondation d'écoles spécialisées ou chez les BPST les programmes « **anti-prolifération d'armements légers** », « **surveillance des ressources** » et « **gestion du post-conflit** ». Au sein des Nations-Unies, du G8 comme à Bruxelles, ces deux pays se sont retrouvés alliés pour promouvoir d'une part la **création d'une force de paix africaine autonome**, d'autre part l'Opération **Artémis** menée par l'UE en République Démocratique du Congo. Désormais il s'agira aussi de convaincre et d'impliquer d'autres Etats Européens, dans le cadre général de relations et de synergies renforcées avec l'UA : pour former les forces de paix africaines, l'expérience des Etats habitués aux négociations multilatérales de paix (les Etats du Benelux, la Finlande, le Danemark...) serait pertinente. L'Allemagne, tout en respectant sa Constitution, dispose aussi de grandes opportunités en terme de personnel civil compétent (pour former et encadrer). Par ailleurs, la Force de Réaction Rapide Européenne pourrait, en cas de besoin, venir en aide aux forces de paix de l'Union Africaine. Enfin un tel programme européen serait proposé à tout pays africain prêt à le rejoindre et à s'impliquer financièrement et techniquement.